# $C_{\mathsf{astella}}$

# Infos

# Locales



Janvier 2017 n°6

# **Quelques mots du Maire**

Chers concitoyens,

L'année 2016 s'est achevée avec un mauvais goût de 2015. Nos pays voisins ont connu la douleur des attaques terroristes laissant derrière elles de nombreuses victimes. L'Allemagne a subi à la période de Noël, une réplique de ce que nous avons connu le 14 juillet avec le carnage du camion fou à Nice. C'est avec les notions de plan vigipirate renforcé et d'état d'urgence que nous devons adapter notre façon de vivre, dans des moments où ce devrait être la fête.



En ce qui concerne la commune, 2016 aura été une année beaucoup plus sereine. Les chantiers engagés tels que le PLUi (Plan Local

d'Urbanisme intercommunal) et le tracé de la RN 21 avancent normalement, même si pour ce dernier, les rapports des études géotechniques ne sont pas tous rendus. Les travaux de voiries qui avaient été bloqués en 2015 suite aux rigueurs budgétaires de la CAGV, ont été effectués en totalité ainsi que d'autres portions de route.

Notre commune n'aura pas échappé à la mise en accessibilité de ses bâtiments communaux, comme l'oblige la loi, et le conseil municipal a dû revoir l'affectation de ses bâtiments. C'est ainsi qu'il a été décidé de fermer la salle de classe à l'étage de l'école qui ne pouvait assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et de la transférer vers la salle des associations située en rez-de-chaussée. Quelques aménagements seront nécessaires pour l'accueil et la mise en sécurité des enfants pour la rentrée de septembre prochain. Les aînés regagneront la salle des fêtes pour leurs activités du jeudi. C'est la solution qui a paru la plus raisonnable et la moins coûteuse afin de se mettre en conformité avec la loi. Nous verrons comment utiliser l'ancienne classe dans l'avenir. La totalité des bâtiments communaux sera soumise à quelques petits travaux pour se mettre en conformité, mais sur plusieurs années.

Vous ne pouvez pas l'ignorer tellement la presse nous le rappelle régulièrement, nous nous retrouverons très souvent à partir du mois d'avril jusqu'en juin pour les élections présidentielles, suivies des législatives. Quels que soient les résultats, la rigueur budgétaire sera sans nul doute le maître mot, et nous nous efforcerons malgré tout, de tenir à nouveau, un budget sans augmentation de nos impôts locaux.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour l'implication dont il fait preuve tout au long de l'année, au secrétariat, au service technique ainsi qu'à l'école. Je remercie aussi les institutrices et les ATSEM pour leur travail dans notre école, avec des effectifs encore importants, signe d'une bonne santé de notre regroupement pédagogique.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2017.

# Agenda d'accessibilité programmée

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La société APAVE est donc venue contrôler nos bâtiments le 22/11/2016 et certaines mises aux normes doivent être réalisées :



#### Mairie:

- Une place « handicapé » sera matérialisée au sol devant la porte de la mairie.
- La porte d'entrée devra être changée puisque la porte actuelle n'est pas aux normes. Un seul battant ouvert doit permettre le passage d'un fauteuil roulant.
- Une sonnette à l'entrée devra être installée afin de permettre à toute personne à mobilité réduite d'avoir accès à la bibliothèque en pouvant appeler l'agent en charge de ces services



#### Eglise et Cimetière:

- Une place « handicapé » sera matérialisée au sol devant le container « papier »
- Une aire de « repos » sera aménagée à l'entrée du cimetière.
- Un cheminement de 1,20m de large devra être réalisé de l'entrée du nouveau cimetière (en haut) jusqu'à l'angle de la sortie d'église de l'ancien cimetière avec des paliers de repos tous les 10 mètres
- Un autre cheminement devra aussi être réalisé de l'extérieur du cimetière jusqu'à l'entrée de l'église avec des pentes prévues au portail et à la porte de l'église



#### Ecole:

- La classe « du haut » n'étant pas accessible pour un enfant à mobilité réduite, elle devra être transférée dans la salle des associations.
- Un réaménagement du grillage avec l'installation d'un nouveau portail « aux normes » est prévu afin de faciliter l'accès d'un enfant en fauteuil dans cette nouvelle classe.

#### **Etat civil**



Naissances Sacha RIBES né le 27/10/2016 à AGEN

Romane POSTIS née le 29/11/2016 à AGEN

Parrainages Civils: Maël, Nolan BULIT SPADOTTO le 22/10/2016

Ilies, Anaël DIA le 22/10/2016

### Plan local d'urbanisation intercommunal (PLUi) - Rappel

Dans le cadre de l'établissement du plan local d'urbanisation intercommunal, vous avez tous reçu, mi-décembre 2016, un courrier relatif à la détermination du « zonage constructible ».

Ce zonage sera établi en collaboration avec les bureaux d'expertises désignés par la CAGV et déterminera les terrains qui seront susceptibles d'être construits entre 2015 et 2030.

Les propriétaires qui aimeraient proposer des parcelles de leurs terres comme parcelles constructibles sont priées de le faire savoir pour le <u>31 janvier 2017</u> au plus tard, par courrier adressé à la mairie.

N'oubliez donc pas de vous manifester en temps utile.

# Ordures ménagères – Distribution des sacs jaunes

Ainsi que nous vous l'avions annoncé en janvier dernier, à partir de 2017, seuls les sacs jaunes (nécessaires au tri sélectif) seront distribués par la CAGV.

Pour Castella, cette distribution aura lieu les <u>vendredis 20 et 27 janvier 2017 de 17 à 19h à la mairie.</u> Vous trouverez ci-joint un coupon à remettre, complété, lors de l'enlèvement de vos sacs.



L'association **loisirs et bien être** vous souhaite une très bonne et heureuse année 2017. Nous en profitons pour vous rappeler :

Tous les jeudis, hors vacances scolaires, cours de **yoga** à la salle des fêtes de CASTELLA à 19 heures.

Veuillez consulter l'affiche ci-contre pour le calendrier des **veillées d'antan** 

### Vous a proposé différents spectacles en cette fin d'année.



Le 17 septembre <u>la troupe Théatr'al</u> de Tournon d'Agenais a joué une comédie en trois actes " Qui n'en vœux".

Une soirée hilarante menée par le génie de la lampe qui a bien semé la pagaille sur les planches de Castella.





#### Récital de chansons françaises le 22 octobre.

Alain Rossi nous a émus avec des titres forts et des chansons poétiques : que serais-je sans toi, c'est beau la vie, le père prodigue, aimer à perdre la raison, ma France, Potemkine... Une soirée pleine d'émotion et de souvenirs, ponctués par des échanges vibrants entre la salle et l'interprète...

### L'incontournable repas fruits de mer

le 19 novembre, mis en musique par le groupe Dagan interprétant des chansons Celtes. Elles ont charmé nos oreilles et fait frétiller nos jambes sur des danses endiablées.



## Une nouveauté le samedi 11 février 2017

# GREG et ses "drôles de dames"



Cet enfant du pays et ancien membre des Baladins en Agenais ne manque pas de talent et il nous le prouve à nouveau.

Dans son spectacle il est entouré de quatre membres de la gent féminine, d'où son titre "Greg et ses drôles de dames".

Il saura vous émouvoir avec son interprétation des plus belles chansons du répertoire français où toutes les époques sont représentées.

Venez nombreux passer une soirée dans un cocktail de bonne humeur et de charme avec ses "Drôles de Dames" ... !

Rédacteurs: Bruno, Corinne, Didier S., Georges, Josy et Maryse.